NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/PRST/1994/4
24 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A l'issue des consultations qu'il a tenues avec les membres du Conseil de sécurité, le Président du Conseil a fait la déclaration suivante, au nom du Conseil, à sa 3330e séance, le 24 janvier 1994, au sujet de l'examen de la question intitulée "La situation en Afghanistan" :

"Le Conseil de sécurité déplore les nombreux combats qui se poursuivent en Afghanistan, infligeant de cruelles souffrances à la population civile et compromettant les efforts faits pour apporter une assistance humanitaire à ceux à qui elle est nécessaire.

Le Conseil note avec préoccupation que le conflit en cours en Afghanistan réduit à néant les efforts faits pour lancer un processus politique pouvant aboutir à la mise en place d'un gouvernement largement représentatif, qu'il provoque une nouvelle vague de réfugiés et de personnes déplacées et qu'il entrave les efforts visant à promouvoir la stabilité dans la région.

Le Conseil prend note de la résolution 48/208 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'envoyer dès que possible en Afghanistan une mission spéciale des Nations Unies pour recueillir les vues d'un ensemble largement représentatif de responsables afghans sur la façon dont l'Organisation des Nations Unies pourrait le mieux, à leur avis, aider l'Afghanistan à favoriser la réconciliation et le redressement nationaux. Le Conseil se félicite que le Secrétaire général ait réaffirmé, le 12 janvier 1994, son appui à l'envoi d'une telle mission et qu'il entende donner suite à cette déclaration d'intention.

Le Conseil demande qu'il soit immédiatement mis fin aux hostilités en Afghanistan et qu'un processus soit amorcé en vue de la mise en place d'un gouvernement largement représentatif qui soit acceptable au peuple afghan.

Le Conseil rend hommage à l'aide humanitaire que la communauté internationale et les pays voisins de l'Afghanistan ont apportée lors des tout récents mouvements de réfugiés et de personnes déplacées en Afghanistan, et les encourage à faire davantage encore.

Le Conseil salue les efforts accomplis par le Secrétaire général, son Représentant personnel et les organismes des Nations Unies ayant des activités en Afghanistan pour atténuer les souffrances causées par le conflit dans ce pays. Le Conseil attache une grande importance à la poursuite de ces efforts.

Le Conseil salue également les efforts que l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Organisation de la Conférence islamique et un certain nombre d'Etats concernés déploient en vue de promouvoir la paix en Afghanistan au moyen d'un dialogue politique entre les parties afghanes."